



Garder le cap est aussi l'affaire du Cercle Nautic

Pour taquiner le thon rouge, l'idéal est de disposer d'un bateau. Avec 135 membres parmi lesquels 74 pêcheurs officiellement inscrits à la Fédération Nationale de la Plaisance et de la Pêche (FNPP) le sujet a été largement évoqué ce 20 janvier lors de l'assemblée générale du Cercle Nautic de Port-La Nouvelle présidée par Bernard Dat. « Monsieur pêche », alias Daniel Pot est revenu avec précision sur la réglementation de l'attribution des bagues, en regrettant qu'en 2018 les thons n'aient pas respecté les dates, se manifestant dès lors en nombre après la fermeture de la saison de pêche. Il est pourtant important de réaliser les quotas attribués, sans quoi ceux non réalisés risquent d'aller aux pêcheurs professionnels. Le Cercle Nautic maintient la cadence des activités pour 2019 (Journée de l'Environnement, ateliers pêche et navigation, plusieurs concours de pêche dont un spécialement « calammar » dès ce **samedi 23 février**, sorties et pique-niques, Route de l'Aude, "régato-conviviale", sortie massive pour la bénédic-



► Rapport moral lu par Bernard Dat.



► Activité pêche exposée par Daniel Pot.

tion de la mer du 15 août, Téléthon. Invité à cette assemblée, Jean-Claude Hodeau, vice-président de la FNPP des P.-O.

(grâce à qui le club peut disposer du simulateur de pêche au gros lors de manifestations) a évoqué l'impact économique

de la plaisance en Occitanie qui compte 31 000 bateaux (incluant la pêche de plaisance), nécessitant d'être considérée

sur un pied d'égalité avec la pêche commerciale composée de moins de 700 bateaux. C'est ainsi que la Fédération, désormais impliquée dans les réunions d'informations, a réussi, dans le dossier de la possibilité de pêcher au sein des parcs éoliens off-shore, à faire admettre « ou tout le monde a droit, ou personne, sachant que nous préconisons l'interdiction totale de la pêche au profit de l'installation de récifs artificiels pour faire revenir, dans une zone balisée, une faune anéantie par les chalutiers, et régénérer ainsi la ressource en poissons ».

A. C.



► Le bureau du Cercle Nautic a invité Jean-Claude Hodeau.